

Vendre bien a un enfant sans avertir ses autre enfants

Par pegobou, le 15/05/2014 à 15:12

mes parent peuvent ils vendre leur maison a mon frère sans m'avertir et a il le droit d'habiter dedans avant la vente

Par domat, le 15/05/2014 à 19:20

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site!

Par **pegobou**, le **16/05/2014** à **11:03**

bonjour

oui c'est vrai et j'en suis vraiment dessolé mais je n'ai pas trop l'habitude avec l'informatique alors veuillez recevoir mes excuses je vous en remercie par avance

Par domat, le 16/05/2014 à 12:07

bjr,

de son vivant, une personne peut faire ce qu'elle veut de son patrimoine.

donc vos parents peuvent vendre leur maison à un enfant sans en avertir le reste de la fratrie. par contre il ne faut pas que cette vente soit une donation déguisée, il faut que le prix soit un prix correspondant à celui du marché et que le paiement soit effectif. cdt

Par **pegobou**, le **17/05/2014** à **09:31**

bonjour

je vous remercie de votre réponse a ma question.mais dans l'attende de cette vente est il vrai que je peux demande une compensation financière car mon frère habite dans cette maison a

titre gratuit cdt

Par domat, le 17/05/2014 à 10:26

non, tout le monde a le droit d'héberger une personne à titre gratuit. dans votre situation, les comptes seront faits au décès de vos parents. l'avantage de cet hébergement gratuit sera valorisé et pourra être intégré dans la part de votre frère ce qui augmentera d'autant la part des autres héritiers.

Par **pegobou**, le **17/05/2014** à **14:37**

encore merci pour vos réponse c'est la première fois que je correspond comme cela a bientôt sur ce site ou d'autre cdt pegobou